

Il doit en outre encourager les États dotés de l'arme nucléaire à démontrer leur engagement non équivoque à entamer et à conclure des négociations sur l'élimination de ces armes. S'inspirant du processus d'Ottawa, il devrait également étudier des moyens novateurs de faire progresser le dossier.

Réponse

L'objectif du Canada demeure l'élimination complète des armes nucléaires. Afin d'assurer la prorogation indéfinie du TNP en 1995, les États dotés d'armes nucléaires (EDAN) ont convenu, dans la Déclaration des principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires, «...d'aller systématiquement et progressivement de l'avant afin de réduire les armes nucléaires dans leur ensemble, puis de les éliminer... ». Tout en demeurant sensible aux préoccupations de sécurité, le gouvernement continuera de faire pression en vue de réductions négociées qui rapprochent la communauté internationale de cet objectif.

Le Canada reconnaît le potentiel, ainsi que les limites, des efforts multilatéraux de réduction et d'élimination des armes nucléaires à court et moyen terme. C'est dans cette optique qu'il encourage les EDAN à s'acquitter de leurs obligations et à tenir leurs engagements. Pour l'avenir prévisible, c'est aux EDAN qu'il appartiendra de négocier entre eux la réduction de leurs arsenaux nucléaires. Mais les Canadiens et l'ensemble de la communauté internationale continuent d'avoir fortement et concrètement intérêt à la progression de ce processus. Les compétences du Canada dans les techniques nouvelles et améliorées de vérification seront renforcées de manière à contribuer aux efforts internationaux au moment où le monde entame une nouvelle phase du désarmement.

Le Canada s'attend des EDAN qu'ils s'engagent activement sur cette question et réalisent de nouveaux progrès en vue de la réduction et de l'élimination des armes nucléaires. Plus particulièrement, le Canada engage vivement la Russie à ratifier l'accord START II. Il presse également la Russie et les États-Unis de s'entendre dans les meilleurs délais sur des réductions plus poussées dans le cadre d'un accord START III. Le Canada souscrit également aux appels en faveur de l'élargissement du processus bilatéral START aux autres États dotés d'armes nucléaires.

Le gouvernement du Canada reconnaît que l'adoption de nouvelles mesures de désarmement et de non-prolifération nucléaires ne saurait se réaliser sans un investissement financier considérable de la part des EDAN, mais aussi de l'ensemble de la communauté internationale. Le démantèlement et la destruction des ogives nucléaires et l'élimination des matières fissiles qui en résultent doivent être appuyés par une aide financière et autre des États qui sont en mesure d'apporter une telle contribution.